



## RELEVÉ DE DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU JEUDI 20 juin 2019**

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19**

**Nombre de conseillers municipaux présents : 16**

**Nombre de conseillers municipaux absents représentés : 2**

**Nombre de conseiller absent : 1**

Le conseil municipal :

- a approuvé les comptes de gestion établis par le comptable du trésor et les comptes administratifs 2018 du budget principal communal et du budget annexe de « la Comédie » ;
- a adopté les tarifs des services proposés par la commune ainsi que ceux des activités proposés par le « Service Animation Jeunesse Enfance » ;
- a adopté le règlement intérieur applicable aux agents de la commune ;
- a adopté le règlement intérieur des jardins communaux ;
- a adopté le tarif des emplacements pour le « Marché de Noël » ;
- a fixé les montants des indemnités au comptable public ;
- a approuvé la convention d'aménagement de voirie sur le domaine public routier départemental ;
- a approuvé le renforcement de l'installation communale d'éclairage public de diverses rues.

**Le maire**  
  
**Paul GAILLARD**  
(Aube)